

Dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement de Service Civique

Fiche « mission » *Une fiche par type de mission*

Aide au remplissage de cette fiche : notice pages 7 et 8

NB : cette fiche peut faire l'objet d'échanges avec l'autorité administrative en charge de l'instruction de la demande et être modifiée. Seule la description de la mission figurant dans l'agrément fait foi.

➔ **Intitulé de la mission**

Participer à l'information et à l'accompagnement vers la réussite des étudiants L1 STAPS ainsi qu'à la réorientation des étudiants décrocheurs de l'UFR dans le cadre du dispositif "100% Réussite".

➔ **Lieu de réalisation de la mission :** France Etranger

➔ **Thématique principale dans laquelle s'inscrit la mission (choisir un seul thème)**

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Solidarité (1) | <input type="checkbox"/> Environnement (6) |
| <input type="checkbox"/> Santé (2) | <input type="checkbox"/> Mémoire et citoyenneté (7) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Education pour tous (3) | <input type="checkbox"/> Développement international et action humanitaire (8) |
| <input type="checkbox"/> Culture et loisirs (4) | <input type="checkbox"/> Intervention d'urgence (9) |
| <input type="checkbox"/> Sport (5) | |

➔ **Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? A quel objectif d'intérêt général répond-elle ?**

Actuellement, la filière STAPS est en tension. Malgré la mise en place de la réforme licence et le développement de nouvelles formes pédagogiques, le constat est que le taux de passage des étudiants L1 STAPS en L2 est faible particulièrement pour les bacheliers techniques et professionnels. C'est pourquoi un dispositif intitulé "100% Réussite" a été initié au sein de la composante STAPS et validé lors d'un Conseil de Gestion de l'UFR au cours de la rentrée universitaire 2019.

Ce dispositif s'inscrit pleinement dans le cadre de la loi du 08 mars 2018 relative à l'Orientation et à la Réussite des Etudiants (ORE).

Le projet de missions envisagé pour 2 volontaires en service civique s'intègre donc au sein de "100% Réussite" et correspond à la mise en place d'actions d'information, de détection, d'accompagnement (tutorats étudiants et enseignants, suivi des étudiants "Oui-Si"...) des étudiants STAPS ainsi qu'à la réorientation des étudiants STAPS décrocheurs.

Ce projet prend encore plus de sens dans le contexte actuel lié à la COVID-19. De nombreux accompagnements apparaissent comme indispensables pour sécuriser les parcours des étudiants entrants.

Ainsi, plusieurs missions permettront :



**Demande d'agrément
au titre de l'engagement de service civique
Fiche «mission»**



- d'accompagner les nouveaux étudiants STAPS (promotion baccalauréat 2022) en prenant en compte la situation singulière de la COVID-19,
- d'aider en priorité les étudiants de première année en Licence STAPS,
- d'accompagner et renseigner tous les étudiants STAPS,
- de lutter contre le décrochage universitaire et faciliter la réussite des étudiants (tutorats « étudiants » et / ou « enseignants », accompagnement des étudiants « Oui-Si »...),
- de faciliter la réorientation des étudiants décrocheurs grâce à la coopération des acteurs de la formation, de l'emploi et du champ social.

Au niveau de la procédure retenue, une fois les étudiants informés et détectés, ils seront reçus personnellement pour cerner les causes des difficultés et selon le constat et le projet de l'étudiant, des propositions seront émises : tutorats, entretiens individuels, accompagnements, réorientations éventuelles...

Les propositions de réorientation s'appuieront sur une ossature de plusieurs acteurs du territoire (services et composantes de l'URCA, partenaires extérieurs de l'UFR STAPS, réseau du collectif "100% Réussite", Ligue de l'Enseignement...).

L'objectif est de suivre au plus près les étudiants STAPS et de les accompagner vers la réussite de leurs études.

Un des objectifs est également de limiter la perte de temps (plus de 2 ans parfois) sans diplôme et certification à la suite des réorientations proposées.

→ Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?

Dans le cadre de ces missions de volontariat en service civique, la participation de 2 volontaires est envisagée.

Ils auront tous les deux des missions transversales ; à savoir :

- Informer et conseiller régulièrement les étudiants STAPS sur le dispositif et ses actions :
 - * En menant des entretiens et des suivis,
 - * En répondant aux différentes interrogations et besoins des étudiants (mails, appels téléphoniques, rencontres, visioconférences...)
 - * En créant et en actualisant des supports de communication (affiches, flyers, publications pour les réseaux sociaux...),
 - * En participant à des réunions du dispositif "100% Réussite" et à des temps d'information...

Le premier volontaire aura des missions axées sur l'accompagnement vers la réussite des étudiants L1 STAPS ; pour cela il :

- informera et conseillera les étudiants sur les différents tutorats possibles au sein de la composante : tutorat étudiant individuel ORE, tutorat lien social, tutorat enseignant,
- participera aux suivis spécifiques des étudiants "Oui-Si" inscrits préalablement sur Parcoursup,
- organisera la répartition des étudiants sur différentes sessions de tutorat,
- accompagnera les étudiants sur des demandes spécifiques.

Le second volontaire aura des missions axées sur le décrochage universitaire ; ainsi il :

- participera au repérage et à la détection des étudiants décrocheurs STAPS,
- les accompagnera pour faciliter leurs orientations et réorientations : rencontres, appels téléphoniques, visioconférences, envois de mails...
- participera au développement des partenariats pour faciliter les réorientations des étudiants décrocheurs (liens avec les partenaires internes de l'Université de Reims Champagne-Ardenne et les



**Demande d'agrément
au titre de l'engagement de service civique
Fiche «mission»**



partenaires externes du dispositif pour valoriser des approches relatives à la formation, à l'emploi et à la dimension sociale).

→ En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés, agents publics, stagiaires et bénévoles de la structure ?

Le dispositif "100% Réussite" est effectif de manière opérationnelle au sein de l'UFR STAPS depuis septembre 2019.

Il comprend déjà une équipe composée :

- d'un agent public titulaire de catégorie A qui a pour mission la coordination de ce dispositif,
- de chargés de mission impliqués au niveau administratif, technique, pédagogique, logistique, partenarial.

Ces chargés de mission gèrent la mise en place des procédures d'information, de communication, d'accompagnement auprès des étudiants et des étudiants décrocheurs mais également le développement des partenariats.

Les missions des volontaires s'inscrivent en complémentarité des actions déjà existantes.

Elles ont pour objectifs de répondre à une demande plus importante des étudiants STAPS, de renforcer la qualité des accompagnements déjà proposés par l'équipe permanente et d'envisager le développement du dispositif au sein de la composante.

→ Lieux d'intervention

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Commune(s) : Reims | <input type="checkbox"/> Collectivité d'outre-mer : |
| <input type="checkbox"/> Département (s) : 51, 08, 10, 52 | <input type="checkbox"/> France entière |
| <input type="checkbox"/> Région(s) : Grand Est | <input type="checkbox"/> Etranger (préciser) : |

→ Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission : 2 volontaires

→ Quelles seront les modalités mises en œuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission ?

Les volontaires évolueront au sein de l'équipe "100% Réussite" et travailleront régulièrement aux côtés du coordonnateur et des chargés de mission.

Ils seront également en lien avec le service de scolarité de l'UFR STAPS (chef de scolarité, secrétariats), avec les enseignants de l'UFR (notamment dans le cadre des tutorats), avec un grand nombre d'étudiants STAPS.

Les procédures d'accompagnement à destination des étudiants et des étudiants décrocheurs leur permettront d'être en lien direct avec des publics diversifiés et ainsi d'enrichir leurs expériences.

De plus, ils seront en contact étroit avec les responsables des différents organismes et structures figurant dans le réseau d'acteurs du projet.

Ils seront donc confrontés à des acteurs d'origines très variées et ayant des niveaux de qualifications et des fonctions très différentes.

→ En quoi la mission proposée est-elle accessible à tous les jeunes ?

La mission est accessible à des jeunes motivés et qui démontrent des capacités d'écoute, de communication, de travail en équipe, d'intégrité, d'assiduité et de ponctualité, d'organisation et de polyvalence.

Le tuteur (coordonnateur du dispositif) accompagnera les volontaires afin de faciliter leurs intégrations à l'équipe. Un temps d'information et de formation sera mis en place à l'attention des volontaires.

Le tuteur prendra également le temps de les renseigner, de les informer, de les accompagner durant leurs missions.



**Demande d'agrément
au titre de l'engagement de service civique
Fiche «mission»**



Des réunions hebdomadaires seront mises en place tout au long de l'année avec l'ensemble des membres de l'équipe. Des temps informels pourront être organisés avec le tuteur afin de faciliter le travail des volontaires.

A préciser que, lors de cette mission, les volontaires devront prendre contact et échanger sur un temps long avec de jeunes étudiants. Pour cela, un climat de confiance et d'empathie sera nécessaire. En ce sens la proximité en âge des interlocuteurs est un atout pour la réussite du projet.

→ Cette mission prévoit-elle l'accueil de volontaires étrangers ?

Oui

Non



**Demande d'agrément
au titre de l'engagement de service civique
Fiche «mission»**



**A compléter en cas de mission à l'étranger (3 mois minimum)
Une fiche par organisme d'accueil à l'étranger**

- ➔ Pays d'accueil :
- ➔ Lieu principal d'exercice de la mission :
- ➔ Autres lieux éventuels d'exercice de la mission :

a) Présentation de l'organisme d'accueil à l'étranger (obligatoire)

- ➔ Identification de l'organisme d'accueil à l'étranger

Statut :	
Nom :	
Adresse :	
Téléphone :	Télécopie :
Courriel :	
Adresse du site internet :	

- ➔ Identification du représentant légal de l'organisme d'accueil à l'étranger

Nom :	Prénom :
Fonction :	
Téléphone :	Courriel :

- ➔ Année de création de l'organisme d'accueil à l'étranger :

- ➔ Présentation de l'organisme d'accueil à l'étranger :

--

- ➔ Réseaux auxquels l'organisme d'accueil à l'étranger est affilié :

--

- ➔ Existe-t-il une convention de partenariat entre l'organisme d'envoi et l'organisme d'accueil à l'étranger ?

Non Oui (joindre une copie)

- ➔ Autres partenaires éventuellement impliqués à l'étranger :

--

b) Conditions d'accueil et modalités de suivi des volontaires par l'organisme d'accueil à l'étranger

- ➔ Identification du tuteur-accompagnateur chargé du suivi sur place (obligatoire) :

Nom :	Prénom :
Fonction :	
Téléphone :	Courriel :



**Demande d'agrément
au titre de l'engagement de service civique
Fiche «mission»**



→ **Dispositions prises afin de faciliter la préparation de la mission à l'étranger (formation avant le départ, accompagnement, accueil ...) :**

→ **Formations complémentaires prévues (précisez linguistique, culturelle, technique ...) :**

→ **Modalités d'accompagnement du volontaire à l'étranger (précisez les liens entre le tuteur en France et l'accompagnateur à l'étranger) :**

→ **Logement fourni au(x) volontaire(s) :**

- Type de logement :
- Equipement :
- Coût mensuel:
- Prise en charge par : Organisme d'envoi Volontaire Organisme d'accueil

→ **Déplacements :**

- Mode de transport entre la France à l'étranger :
- Coût :
- Prise en charge par : Organisme d'envoi Volontaire Organisme d'accueil

→ **Facilités disponibles :**

- Accès aux moyens de communication (téléphone, internet ...) :
- Accès aux soins et à des structures sanitaires :

→ **Couverture sociale complémentaire et assurance rapatriement prévues (obligatoire) :**

→ **Type de visa envisagé pour le volontaire et modalités de prise en charge :**

→ **Durée :**

- Durée totale de la mission :
- Dont durée du séjour à l'étranger :

→ **Nombre de volontaires accueillis simultanément :**

NB : Pour les séjours de plus de 6 mois, l'inscription au Registre des Français établis à l'étranger auprès des autorités consulaires françaises est vivement recommandée.